

Exigeons un accueil éducatif pour tous les enfants et tous les jeunes

Depuis de nombreuses années, les Francas mettent en avant cette revendication.

Pourquoi ?

Nous nous appuyons sur deux nécessités :

- > celle, pour la plupart des familles, de disposer de services assurant la prise en charge d'une partie des temps de vie de l'enfant ;
- > celle d'offrir les meilleures conditions pour développer les compétences sociales et relationnelles des enfants au-delà du cadre familial et du temps scolaire.

Par ailleurs, nous avons souvent rappelé que l'éducation est globale (toutes les influences de l'environnement contribuent au développement de la personne) et continue (les influences s'exercent tout au long de la vie). (Voir ci-dessous)

Revendiquer un accueil éducatif quand la famille et l'école ne prennent pas l'enfant en charge c'est à la fois :

- > agir pour que l'État, les collectivités territoriales, les organismes et institutions (Caf, Acsé...) qui prennent en charge une partie de cet accueil adaptent leur engagement aux besoins grandissants des enfants et de leurs familles ;
- > demander aux organisateurs d'activités péri et extrascolaires de mieux faire valoir le caractère éducatif de leurs propositions.

L'apport éducatif des activités péri et extrascolaires

Toutes les influences sont éducatives

Quand nous écrivons que toutes les influences de l'environnement de l'enfant contribuent au développement de sa personne, nous faisons bien référence à toutes les influences : celles qui sont à dominante éducative, celles qui relèvent d'une intervention sociale, celles qui font référence à l'action culturelle ou encore celles qui, pourrait-on dire, sont produites par l'école, la famille, le centre de loisirs, le club sportif, la télévision et même la rue !

Il est donc essentiel que l'action éducative permette à chacun de cultiver les capacités à utiliser, à exploiter cette matière : observation, mise en relation, analyse, hiérarchisation, relativisation et choix.

L'éducation est l'affaire de tous

Pour permettre leur développement de manière complémentaire et cohérente, la collaboration de tous ceux et celles qui, à

un titre ou à un autre, interviennent avec les enfants et les adolescents est nécessaire.

L'action péri ou extrascolaire

Cette action, celle des centres de loisirs par exemple, permet aux enfants d'acquérir et de s'approprier des savoirs (ceux qui ont été apportés par l'école) en les investissant volontairement dans un autre contexte que celui de l'apprentissage, à leur propre rythme, dans des situations diverses.

Elle constitue un espace où ils peuvent découvrir des situations, réaliser des expériences hors du cadre familial ou scolaire, avec des adultes qui n'ont ni l'autorité parentale, ni l'autorité professorale. C'est un espace de choix, de réalisation collective de projets avec ses pairs, d'échanges de savoirs.

Les activités de loisirs ont l'intérêt de n'être pas contraintes par des programmes ou par des exigences de résultats autres que celles que le groupe se donne. Elles développent

qualitativement les savoir-faire, les savoir-être, et concourent à l'enrichissement des connaissances.

Ainsi ces activités, dans leur diversité, favorisent les apprentissages scolaires, les complètent, les valorisent, parfois les suscitent. En complément des activités du temps scolaire, elles constituent une source d'enrichissement personnel, de formation individuelle sociale et culturelle. Elles offrent également aux enfants et aux adolescents des espaces de participation dans lesquels une large place est laissée à l'initiative et à la spontanéité. Elles tiennent un rôle majeur dans l'acquisition des compétences sociales.

Enfin, compte tenu des conséquences de l'évolution des temps sociaux sur le temps de vie des parents, compte tenu aussi de l'augmentation des situations de pauvreté et de précarité, cette action contribue à la réduction des inégalités d'accès à l'offre éducative.

